

**Le bureau de Vertical12, utilisateur du mur d'escalade du gymnase de Reuilly dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, réuni le 22 octobre 2014**, a pris connaissance des deux délibérations présentées au Conseil de Paris par M. Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris, en charge des sports.

L'une concernant l'extension des créneaux horaires de 22h00 à minuit dans certains gymnases.

Le bureau de Vertical12 s'interroge sur :

- Les conséquences qu'entraînent, pour les clubs signataires de la convention, la gestion des installations de sécurité des gymnases placés sous leur responsabilité.
- Les retombées qu'aura une telle ouverture sur l'emploi des agents d'accueil des ces installations.

L'autre concernant le plan « Paris escalade » et l'accès aux murs d'escalade sous les trois modalités définies dans la délibération.

Le bureau de Vertical12

S'étonne de l'analyse qui sous tend cette délibération.

- Si des parisiens n'ont pas accès aux murs d'escalade, ce n'est nullement dû à l'incapacité des clubs à encadrer d'avantage de pratiquants mais uniquement à l'insuffisance des murs d'escalade dans la capitale ou à la saturation de ceux existant.
- Si la pratique individuelle de l'escalade peut être complémentaire de l'activité des structures associatives, elle ne favorise pas l'accès des publics défavorisés qui restent trop souvent exclus de cette activité sportive.
- Les clubs d'escalade parisien, majoritairement affiliés à la FSGT, ont à coeur d'entretenir les murs pour les maintenir attractifs pour tous les utilisateurs associatifs ou scolaires. Ces clubs achètent souvent de nouvelles prises. Les bénévoles assurent régulièrement le nettoyage et l'ouverture des voies. Ils contribuent ainsi à soulager financièrement le Ville de dépenses d'entretien non négligeables. Quid alors de la contre partie à l'investissement des bénévoles que fourniraient les individuels accédant à ces structures ?

Pour ces raisons, le bureau de Vertical12 propose la mise en place d'une concertation des acteurs associatifs de l'escalade qui pourraient prendre la forme « d'Assises parisiennes de l'escalade » pour recueillir leurs suggestions et contribuer à inscrire le plan « Paris escalade » dans la dynamique globale de l'escalade dans la capitale.